

Le budget 2017 de la commune, adopté le mois dernier par le Conseil municipal, nous engage à lancer les études préalables à la construction d'une nouvelle cuisine centrale. L'objectif est de disposer en 2019 d'un équipement fonctionnel permettant de préparer 1 200 repas par jour dans les conditions optimales pour la confection d'une alimentation saine et équilibrée à destination principalement de nos scolaires.

Cette décision de la municipalité témoigne de sa volonté de ne pas abandonner ses priorités malgré les contraintes financières auxquelles elle est confrontée. Education, enfance-jeunesse, solidarité, vie associative, service public sont le socle des politiques que nous menons ici depuis des décennies et constituent, avec les aménagements urbains et les équipements publics, les éléments indispensables à un cadre de vie propice à l'épanouissement de tous.

Pour continuer à travailler dans l'intérêt des administrés nous avons besoin, dans les années qui viennent, de garder nos marges de manœuvre financières et décisionnelles. Les communes ne pourront plus assurer leurs missions si l'on rogne encore leurs moyens financiers, si l'on remet en cause leurs compétences.

La préservation d'un service public de proximité dépend de cette exigence tout autant que de notre ambition de défendre l'intérêt général.

Pierre Allard, maire

Logement social

Le beau geste d'Hortense Theillet



Voilà une histoire comme on les aime à Saint-Junien parce qu'elle commence par un geste de générosité. En 1997, madame Hortense Theillet cédait gratuitement à l'Office public de l'habitat un terrain rue du 11 novembre. C'est sur ce terrain que 4 logements locatifs sociaux ont été inaugurés, mi-avril. Ils se dénomment naturellement résidence Hortense-Theillet.

Idéalement situés à proximité du centre-ville, du centre hospitalier, de la Mégisserie et de l'école de musique, ces 4 pavillons complètent l'offre de logements de Saint-Junien Habitat et participent au développement de ce quartier ouest de la ville. De type 2 de plain-pied et de type 3 en duplex, les logements disposent d'une chaudière murale gaz à condensation et d'un chauffe-eau thermodynamique qui permettent de coupler

économie d'énergie et confort d'utilisation. S'ajoute une isolation renforcée qui limite les charges de chauffage. Les logements de type 3 disposent d'une terrasse et d'un balcon et les types 2 d'une terrasse. Enfin, les pavillons répondent aux normes d'accessibilité.

Concernant les loyers, les différents modes de financement permettent de proposer des mensualités de 300 à 452€ pour les logements dits « d'insertion » et de 341 à 510€ pour les logements sociaux classiques. L'investissement de 480 000€ a été financé sur les fonds propres de Saint-Junien Habitat à hauteur de 148 000€, complétés par des aides de la Commune, de la Communauté de communes, du Département et de l'Etat ainsi que par des prêts de la Caisse des dépôts et consignations.

AGENDA

12 mai : Marché aux fleurs à l'école de Glane à partir de 15h45.

12 mai : Ciné-débat, «Dis-leur que j'existe - une histoire sahraouie», Ciné-Bourse à 20h30. Entrée libre.

12 mai : Zumba party de Gym Tonic, salle des congrès de 20h30 à 22h30. Entrée 5€.

14 mai : Marché de Printemps des Amis des fleurs, place Lacôte de 9h00 à 18h00.

14 mai : Musique. «Delgres», blues créole, à La Mégisserie, à 17h00.

17 mai : Coquelicot. «Tantine tortue», à la salle des fêtes à 10h30. Gratuit sur réservation à la Médiathèque. A partir de 6 mois.

18 mai : Don du sang, salle Amédée-Burbaud de 14h30 à 19h.

20 mai : «Faites des livres», salon de

littérature jeunesse, salle des congrès de 10h00 à 18h00.

20 mai : Théâtre. «Après quoi courrons-nous ?», création collective à La Mégisserie, à 19h00.

21 mai : Vide-greniers de l'ASSJTennis, au champ de foire de 7h00 à 18h00.

21 mai : Championnat régional de BMX sur le circuit de l'esplanade du Châtelard.

27 mai : Course pédestre «La Glanetaude», départ de Glane à 18h00.

31 mai au 5 juin : Exposition «Chimères» de la maternelle Cachin et de la SEGPA de Langevin, à la salle des fêtes.

11 juin : Premier tour des élections législatives.

11 juin : Concours de pêche de «La Populaire», en bords de Vienne, le matin.

Le P'tit DONJOUR

Le budget communal 2017 est voté pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - mai 2017 - n°164

Faites des livres

Chapitre 3

Gué-Giraud : Les grandes manœuvres

Les grandes manœuvres ont commencé au Gué-Giraud. Les engins sont sur site pour installer le chantier. Cette première phase devrait durer tout le mois de mai avant que ne débutent véritablement les opérations de démolition du barrage et de curage partiel de la retenue.

Si la météo joue le jeu, le barrage aura disparu en septembre. Viendra alors le temps de réaménager les berges, tâche qui pourrait être effectuée en mars 2018 si le chantier prend du retard.

Le barrage sera découpé avec une scie à câble, par petits cubes (de 12 tonnes chacun quand même) qui seront ensuite broyés sur place et évacués.

Le P'tit Bonjour reviendra plus en détails sur cet impressionnant chantier dans son numéro de juin. Le public est invité à le découvrir sur place dimanche 4 juin. L'horaire sera précisé dans la presse et les différents supports de communication de la ville.

La semaine littéraire « Faites des livres » ouvre son troisième chapitre sur le thème « Voyage, voyages ». Du 12 au 20 mai, Saint-Junien et plusieurs communes alentours vont mettre les mots, écrits et parlés, à l'honneur au travers de multiples initiatives. Les établissements scolaires, les salles municipales, La Mégisserie, le Ciné-Bourse, les Maisons de quartiers seront le cadre de spectacles, de rencontres avec des auteurs, d'expositions, de lectures... le tout pour célébrer le plaisir de lire et d'écrire.

Née en 2015 à l'initiative de l'équipe pédagogique du collège



Paul-Langevin, la manifestation a, dès sa première édition, connu un succès qui lui a permis de devenir l'un des plus importants événements littéraires et pédagogiques de la région, sans se détourner de sa vocation première : lutter contre l'échec scolaire en réconciliant les jeunes avec la lecture.

L'association « Faites des livres » soutenue par les collectivités

territoriales et de nombreux partenaires a préparé un copieux menu pour cette troisième édition. Il s'adresse aux scolaires mais le grand public pourra aussi profiter de la fête notamment le samedi 20 mai, salle des congrès où se tiendra le Salon littérature jeunesse auquel participeront douze éditeurs et une trentaine d'auteurs et illustrateurs de livres jeunesse.

Collégiens écrivains



« Faites des livres » a déjà commencé dans les établissements scolaires. Dans le cadre d'une résidence d'auteur, financée par la Fondation de France, la romancière Brigitte Coppin est intervenue dans la classe de 5^e 2 du collège Louise-Michel et auprès d'élèves de 5^e, de SEGPA et d'ULIS du collège Langevin. Avec le concours de l'auteure, les premiers ont imaginé et écrit deux contes médiévaux merveilleux, les seconds ont écrit une nouvelle dont l'intrigue se situe à Saint-Junien au Moyen Âge et construit un documentaire également sur l'époque médiévale. Tous ces écrits seront réunis dans un livre qui sera édité et distribué aux élèves lors de « Faites des livres ».

SOMMAIRE

Une aide pour détruire les frelons asiatiques

Une étude pour redynamiser le commerce

Coquelicot le 17 mai Salle des fêtes

Programme tout public

Vendredi 12 mai
Lectures offertes par des enfants aux voyageurs des lignes TER.

Mardi 16 mai
Représentations théâtrales des élèves du collège Langevin, à La Mégisserie, à 20h30.

Mercredi 17 mai
Festival Coquelicot avec Maryannick Poncelet et son spectacle « Tantine tortue », à la salle des fêtes, à 10h30. Gratuit sur inscription préalable à la Médiathèque (jeune public à partir de 6 mois).

Jeudi 18 mai
Table ronde : Tout apprentissage est un voyage, avec Thierry Magnier, écrivain et éditeur et Philippe Meirieu, professeur en science de l'éducation, au Ciné-Bourse à 20h30. Entrée libre.

Samedi 20 mai
Salon littérature jeunesse, salle des congrès de 10h00 à 18h00.

Tout le programme sur faitesdeslivres.fr

Frelons asiatiques Une aide pour la destruction des nids

La municipalité a décidé d'aider financièrement les particuliers qui font détruire des nids de frelons asiatiques par des professionnels. Le dispositif est effectif depuis cette année et s'applique aux destructions réalisées entre le 1^{er} mai et le 31 octobre de l'année en cours.

La commune s'est engagée dans une démarche de destruction systématique des nids de frelons asiatiques accessibles sur le domaine public. Sachant que les pompiers interviennent uniquement en cas d'urgence, s'il apparaît un risque immédiat pour la sécurité des personnes, la commune souhaite inciter les particuliers à faire procéder à la destruction des nids sur le domaine privé.

Cette aide pourra être versée selon les modalités suivantes :

-La demande doit concerner un nid de frelons asiatiques en activité, détruit entre le 1^{er} mai et le 31 octobre de l'année en cours.

-La destruction du nid doit être effectuée par un organisme ou une entreprise spécialisée et agréée.

-L'aide sera versée uniquement aux particuliers contribuables, propriétaires ou locataires de leur résidence principale à Saint-Junien.

Le taux d'attribution de cette aide sera de 50 % du coût, dans la limite de : 40 euros pour une intervention simple ; 75 euros pour une intervention nécessitant des moyens plus importants, selon la taille et l'emplacement du nid (nacelle...)

Le demandeur doit transmettre son dossier en mairie dans les deux mois qui suivent l'intervention, avec les documents suivants : l'imprimé de demande dûment complété et signé (*) ; la copie de la facture, où figureront la mention «frelons asiatiques», le lieu, la date et le mode d'intervention (avec ou sans nacelle...) ; un justificatif de domicile ; un relevé d'identité bancaire ou postal pour le versement de l'aide financière ; une autorisation d'intervention du propriétaire du bien si la demande est faite par un locataire.

*- Le formulaire de demande est disponible à l'accueil de la mairie et sur www.saint-junien.fr

Etude de redynamisation du centre-ville
Commerçants, consommateurs,
répondez à notre enquête



La commune de Saint-Junien et la Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Vienne lancent conjointement une étude de redynamisation du centre-ville de Saint-Junien. Dans sa forme, cette opération constitue une première en Haute-Vienne. Il ne s'agit pas d'un simple état des lieux mais le croisement de données économiques, sociologiques, urbanistiques, immobilières auxquelles s'ajoutent des enquêtes sur les habitudes de consommation, les attentes des commerçants et artisans et celles des consommateurs ainsi que des études de marché. Le tout doit déboucher sur la construction d'une « boîte à outils » avec laquelle commune et chambre consulaire pourront chacune selon leurs compétences accompagner la reprise ou l'installation d'activités. Pierre Massy, Président de la Chambre de commerce et d'industrie et Pierre Allard, Maire de Saint-Junien ont présenté les enjeux de cette enquête lors d'une conférence de presse tenue le 19 avril. « *Le commerce, estime Pierre Allard, est d'abord l'affaire des commerçants. Mais, il revient*

aux élus, responsables de la ville, d'engager une stratégie globale adaptée à la situation du territoire. C'est tout un ensemble de leviers, juridiques, économiques, politiques, qu'il faut activer pour mettre en œuvre les dispositifs qui soutiendront le dynamisme commercial. C'est l'objet du travail que nous menons avec la Chambre de commerce ». Pour Pierre Massy, il s'agit « *de reconquérir les surfaces inoccupées* ». Cela passe d'abord par l'étude qui portera sur « *le recensement et la qualification des locaux vacants, l'analyse des activités qui pourraient être implantées, le démarchage des franchiseurs et porteurs de projets susceptibles d'être intéressés par les activités détectées* ». Deux enquêtes sont également menées, l'une auprès des consommateurs, l'autre auprès des commerçants, artisans, professions libérales et entreprises de services. Pour y répondre, il suffit de se rendre sur les sites internet de la ville ou de la CCI : www.saint-junien.fr ou www.limoges.cci.fr. Un grand nombre de réponses sera gage de l'efficacité de ses enquêtes.

Encombrants ménagers : nouvelles modalités de collecte

La Communauté de communes met en place de nouvelles modalités de collecte des encombrants ménagers. Désormais, ils sont collectés uniquement sur inscription préalable auprès du service des ordures ménagères de la POL (tél. 05 55 71 78 78) ou de l'accueil de la mairie. Les inscriptions doivent se faire au plus tard une semaine avant le jour de la collecte. Seuls les déchets notifiés lors de l'inscription et figurant sur la liste des déchets acceptés seront collectés. Ils devront être déposés sur le domaine public en limite de propriété à partir de 19h la veille du jour de collecte. Dates de collecte en 2017 : Saint-Junien ville, 8 juin, 4 juillet, 1^{er} août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre ; Saint-Junien campagne, 13 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre.

Budget communal 2017

Priorités maintenues malgré les contraintes

Confronté à de nouvelles baisses de dotation, le Budget municipal 2017 préserve les priorités municipales.

Réuni le 13 avril, le Conseil municipal a adopté le budget communal 2017 qui doit faire face à une nouvelle baisse des dotations d'Etat, pas moins de 235 000€ cette année, et de nouveaux transferts de charges. Avec la volonté de maintenir ses priorités que sont la solidarité, l'éducation, le maintien des services publics et d'améliorer encore les infrastructures de la commune, la municipalité va poursuivre ses efforts d'économie sur les dépenses de fonctionnement et contraindre ses dépenses d'investissement. « *En clair, a indiqué le Maire, nous rationalisons et priorisons nos dépenses (...)* La municipalité a dû faire des choix difficiles en gardant à l'esprit l'intérêt des habitants ».

Maîtrise des charges de fonctionnement

Il en est ainsi en matière de charges de personnels qui restent stables malgré les évolutions de carrières, l'augmentation du point d'indice et la création d'un poste pour absorber la nouvelle charge de travail que constitue l'inscription des cartes nationales d'identité. Des efforts importants sont réalisés sur la gestion du patrimoine communal, notamment sur les économies



d'énergie. Des économies sont faites également sur la communication et l'organisation des manifestations. Le Conseil municipal tient toutefois à ne pas toucher à la qualité des services proposés à la population, qu'il s'agisse de l'Education, de la Petite enfance, de l'Animation enfance-jeunesse ou encore de la Vie des quartiers. Au final, la section fonctionnement s'équilibre à 15 620 149€.

Investissement raisonnable

Côté investissement, le budget primitif table sur 1,7 million d'euros pour cette année, hors remboursement de la dette et opérations d'ordre (*), ce qui est sensiblement identique aux investissements 2016. Cette somme sera principalement affectée aux études pour le démarrage du projet de construction d'une cuisine centrale dans la perspective de pouvoir disposer en 2019 d'un équipement fonctionnel et opérationnel pour la confection de 1 200 repas par jour, à l'agrandissement du columbarium, à la réhabilitation de la toiture de la salle des fêtes de la Bretagne, à un programme de grosses réparations voirie dont la deuxième tranche du revêtement du boulevard de la

République, la 1^{ère} tranche du chemin des Seilles et quai des Mégisseries, et le réaménagement des trottoirs et du stationnement avenues Carnot et Gay-Lussac. Un certain nombre d'ac-

quisitions pour conserver et maintenir des équipements et des services de qualité est également prévu. *-Ecritures comptables n'ayant pas de résultats directs sur la trésorerie.

Eau et assainissement



Les budgets annexes du service de l'eau et du service assainissement, alors que le prix de l'eau n'augmente pas pour les administrés, laissent de bonnes marges de manœuvre en matière d'investissements. Pour l'eau, les investissements prévus vont permettre notamment des travaux de renouvellement du réseau route de Saint-Martin et avenue d'Oradour-sur-Glane ainsi que l'étude préalable à la réhabilitation du réservoir des Séguines. Pour l'assainissement, les investissements seront consacrés essentiellement au remplacement des canalisations quai des Mégisseries et à des équipements divers nécessaires au bon fonctionnement du service.

VITE DIT

Coquelicotons

Dans le cadre du Festival Coquelicotons, la Médiathèque municipale propose un spectacle de Maryannick Poncelet. La conteuse d'origine réunionnaise vient avec sa "Tantine tortue" qui parlera de différences qui se rencontrent, s'opposent parfois mais débouchent sur le partage. Accessible à partir de l'âge de 6 mois, le spectacle est visible mercredi 17 mai, à la salle des fêtes, à 10h30. Gratuit sur inscription préalable à la Médiathèque.

De leur côté, "Les passeurs d'histoires" invitent le public à une déambulation contée aux Terrasses de Saint-Amand, dimanche 14 mai à 15h00. Gratuit.

Marchés aux Fleurs

Les parents d'élèves de l'école de Glane organisent leur marché aux fleurs et plants de légumes le vendredi 12 mai à partir de 15h45 dans la cour de l'école de Glane. Les Amis des fleurs organisent, dimanche 14 mai, le Marché de printemps lors duquel le jardinage sera à l'honneur. Horticulteurs, pépiniéristes, artisans d'art accueilleront le public de 9h00 à 18h00, place Lacôte. Il sera possible de s'amuser avec la ludothèque La Roulotte.

Aide aux aidants

L'Association française des aidants et la Croix-Rouge organisent à Saint-Junien des formations à destination des aidants. Quatre modules sont proposés d'ici l'été : jeudi 18 mai «La relation au quotidien avec son proche» ; mardi 30 mai «Trouver sa place avec les professionnels» ; jeudi 15 juin «Moi, mon proche et la vie quotidienne» ; jeudi 29 juin «Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?». Toutes ces formations se déroulent Halle de l'esplanade du Châtelard de 14h30 à 17h30. Gratuit sur inscription au 05 55 03 60 68.

Jujitsu

Du 17 au 19 mars à Athènes, quatre jeunes licenciés de l'ASSJ Judo figuraient parmi les 28 français participant aux Championnats du monde jujitsu cadets et juniors. En cadets 73kg-combat, Emeric Bonnaud a obtenu une belle 5^e

place après avoir perdu de peu en demi-finale. Olga Dardilhac, en cadettes 52kg-combat, prend une 7^e place, un peu décevante pour la vice-championne d'Europe. Chloé Desvilles et Léo Delaleu en duo expression technique mixte juniors se classent également 7^e. Bravo à tous !



ZAD

En lien avec le festival "Faites des livres", la commune invite l'illustratrice et peintre ZAD pour une exposition "Le chant des arbres", visible du 12 mai au 5 juin à la Maison des consuls. L'artiste rencontrera le public vendredi 19 mai de 15h30 à 18h30. ZAD animera également un atelier autoportrait mercredi 31 mai de 15h30 à 18h30 (à partir de 7 ans, sur inscription au 05 55 43 06 90). L'exposition est visible tous les jours (sauf lundi) de 10h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30.



Fête du Muguet

Le Comité des fêtes de la Fabrique organise, le 21 mai, une fête sur le thème "Hier et aujourd'hui". Au programme : métiers d'antan, manège pour les enfants, repas de batteuse à midi sur inscription au 05 55 02 26 98.

Saint Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
 Place Auguste-Roche
 87200 Saint-Junien
 Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction : service communication
 crédit photos : Mairie et Lionel Mansion

Impression : Rivet, Limoges
 5200 exemplaires